

MATHIEU DELAHOUSSE
THIERRY LÉVÊQUE

CACHE CASH

ENQUÊTE SUR L'ARGENT LIQUIDE
ILLÉGAL QUI CIRCULE EN FRANCE



Flammarion
ENQUÊTE

CACHE CASH

Flammarion
ENQUÊTE

Cachettes extraordinaires, enveloppes discrètes, valises, liasses en nombre ou petit liquide pour échapper au fisc... Le cash est au cœur de tous les trafics et de toutes les affaires judiciaires.

Les saisies de billets de banque ont explosé ces dernières années. Face à des systèmes bancaires informatisés qui laissent trop de traces, les fraudeurs se sont remis à l'argent liquide. C'est une gigantesque partie de cache-cache qui se joue dans toutes les strates de la société.

Au travers de multiples dossiers judiciaires récents, cette enquête, riche de mille anecdotes, invite à une plongée vertigineuse dans un monde où l'argent liquide règne en maître. Argent des commerçants, ouvriers au « black », trafic de drogue, affaire Bettencourt, caisse noire du patronat... Les astuces du blanchiment sont sans limites. Les sommes, souvent colossales.

L'ampleur du phénomène amène à s'interroger. Question légère : par quelles autres mains que les miennes est donc passé le billet de banque que j'ai en poche ? Question plus fondamentale : doit-on vraiment continuer à diffuser les grosses coupures en euro si elles facilitent tant la vie des réseaux criminels ?

Mathieu Delahousse, grand reporter à RTL, et Thierry Lévêque, journaliste indépendant, sont tous les deux spécialisés dans les affaires judiciaires.

Cache Cash

DES MÊMES AUTEURS

MATHIEU DELAHOUSSE

*François Besse : la métamorphose d'un lieutenant de
Mesrine*, Flammarion, 2006.

Justice, le ministère infernal, Flammarion, 2009.

THIERRY LÉVÊQUE

Intouchable ? Chirac face aux juges, éditions de la
Villa, 2011.

*Boulevard du crime : vie quotidienne et secrète du
palais de justice de Paris*, Jacob-Duvernet, 2011.

Mathieu Delahousse
Thierry Lévêque

Cache Cash

Enquête sur l'argent liquide illégal
qui circule en France

Flammarion

© Flammarion, 2013
ISBN : 978-2-0812-9535-3

À mes AMAG et à leurs avensirs.
M.D.

« Jusqu'au bout, jusqu'à ce que le désert
devienne océan. »
À Michel
T.L.

Prologue

« Finalement, il n’y a rien de plus solide que le liquide ! » C’est un malfrat en col blanc, riant jaune, qui a un soir lâché ce constat dépité au juge d’instruction parisien qui venait de l’interroger durant des heures sur des circuits financiers illicites extrêmement sophistiqués. Derrière son bureau, le magistrat a souri. Il est toujours bon de détendre l’atmosphère au moment de signer le procès-verbal.

« Rien de plus solide que le liquide » : ce n’était pas seulement un bon mot. Notre malfrat en col blanc, inconnu du grand public, venait d’être mis en examen pour blanchiment dans une affaire tout aussi anonyme que lui. Cela faisait des semaines qu’il était sous surveillance. Les écoutes téléphoniques n’avaient pas donné grand-chose. Mais un signalement des autorités anti-blanchiment françaises suivi d’une réquisition à laquelle la Suisse avait répondu en moins de trois semaines avaient eu raison de ses patients efforts pour dissimuler plusieurs centaines de milliers d’euros. Le tout était en lien avec une kyrielle de délits et de crimes que le magistrat s’apprêtait à lui détailler. Les

Cache Cash

relevés bancaires que les enquêteurs avaient récupérés s'étaient sur le bureau, mémoire précise et accablante de plusieurs années de voyages de l'argent sale.

La partie de cache-cache était, pour cette fois, terminée. Si c'était à refaire, notre malfrat en col blanc aurait peut-être évité le système bancaire au secret décidément trop aléatoire pour privilégier des Mecano financiers encore plus opaques ou, simplement, serait-il, comme beaucoup, revenu aux bonnes vieilles recettes des liasses de billets cachées quelque part. Au moins – comme l'argent n'a aucune odeur –, les grosses coupures n'ont pas de mémoire et se dissimulent parfois plus facilement qu'un compte dans un paradis fiscal incertain. Oui, décidément, il n'y a « rien de plus solide que le liquide ».

Comme journalistes de la presse judiciaire, nous passons le plus clair de notre temps dans des tribunaux et sommes confrontés aux affaires que la justice charrie par milliers, qu'il s'agisse de petits dossiers de fraudes suffisamment insolites pour arriver à la fois devant un juge et aux yeux de l'opinion publique, qu'il s'agisse de criminalités de plus en plus organisées ou qu'il s'agisse de grands scandales politico-financiers aux rebondissements infinis. L'un de nous deux a eu un jour la folle idée d'imaginer que l'on puisse comptabiliser le nombre de billets de banque que ces dossiers judiciaires voient défiler quotidiennement. Les torrents d'argent sale ont toujours fasciné. Et il nous semblait, instinctivement, qu'ils gonflaient d'année en année, qu'ils prospéraient autant que la monnaie unique prenait ses aises chez nous,

Prologue

que des records successifs de saisies d'espèces se multipliaient et que ces flux de papier-monnaie touchaient aujourd'hui toutes les strates de la délinquance, du petit dealer à la fraude sociale en passant par les grandes affaires et les mafias les plus organisées. En nous plaçant uniquement en observateurs des affaires d'argent liquide traitées par la justice, nous avons donc décidé d'ouvrir cette boîte de Pandore.

Le constat a dépassé nos pires attentes. Pour échapper aux contrôles informatiques de plus en plus perfectionnés des systèmes bancaires, délinquants en col blanc ou grands bandits en reviennent bien aux espèces, presque indétectables. Les criminels ont choisi « l'évitement » systématique du secteur financier, faisant gonfler dans notre pays une économie souterraine dont nul ne connaît véritablement l'ampleur. Les billets de banque ont aujourd'hui permis à des organisations entières de court-circuiter totalement le système économique ordinaire. Ce retour du paiement de la main à la main n'est vraiment pas un progrès. Nous verrons qu'il est devenu dangereux pour le fonctionnement même de notre société. Dans une France où la transparence se décline partout comme un slogan, l'opacité semble donc gagner du terrain comme jamais. Un comble !

Le retour massif du cash est extrêmement récent. Il a jusque-là été peu médiatisé, peu mis en avant par les responsables politiques mais lorsque de hauts responsables de l'administration financière ou de la police ont pu prendre la parole sur ce thème, ils n'ont pas mâché leurs mots.

Devant les sénateurs, le numéro deux de la police judiciaire française a ainsi livré ce diagnostic effrayant

Cache Cash

sur le succès inattendu de l'euro : « On observe partout, depuis la fin de l'année 2011 et surtout depuis le début de l'année 2012, circuler d'énormes sommes d'argent liquide. Naguère, on voyait peu l'argent circuler : les fraudeurs utilisaient les circuits bancaires, les décaissements, les compensations, selon un système très organisé. [...] Désormais, on constate que les fraudeurs circulent avec des valises de billets. En Italie, les organisations qui fraudent le fisc, qui récoltent de l'argent par le racket, la captation de marchés publics, la corruption, ont vu leur mode de fonctionnement se dégrader violemment, les outils financiers se resserrant avec force autour d'eux. Les plus prosaïques, les plus "paysans" d'entre eux, ceux qui voulaient palper les billets, se portent un peu mieux que ceux qui font constamment l'objet de signalements, qui ont des enquêtes sur le dos. [...] Naguère, le système ne fonctionnait pas nécessairement ainsi : on employait des moyens plus sophistiqués pour exporter l'argent sans matérialisation, sans sacs. Ces méthodes nous rendaient la tâche plus difficile, car il n'y avait rien à voir ! Tout se passait avec des clics ou des appels téléphoniques. Désormais, on voit réapparaître les collecteurs de fonds, les nourrices, les sacs à dos, ce qui nous facilite la tâche : on voit les sacs vides, puis les sacs pleins¹... » On ne saurait être plus clair.

1. Audition de Bernard Petit, sous-directeur de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière à la Direction centrale de la police judiciaire, devant les sénateurs de la commission d'enquête sur l'évasion fiscale, le 27 mars 2012.

Prologue

Sacs à dos, sacs plastiques, enveloppes, mallettes, coffres-forts, roues de secours ou même petites culottes... En France, songez que 300 000 euros en liquide sont saisis chaque jour¹ ! Par ordre d'importance, c'est à Paris, en Seine-Saint-Denis, dans le Nord et dans le Rhône que les trésors sont d'abord découverts. Ils appartiennent à toutes les familles de criminalité : les stupéfiants, le proxénétisme, les jeux illégaux mais aussi le travail clandestin, l'abus de faiblesse ou, plus basiquement, le vol simple. Inutile de vous dire que la fraude fiscale adore aussi les billets, surtout en grosses coupures, tout comme la corruption et mieux encore les dessous-de-table. Notre visite de la France du cash nous a convaincus que l'argent sale était réellement partout, inséré dans notre économie réelle plus encore que dans les dossiers de notre Justice².

Vous aimez le cash ? Pour l'assurance de pouvoir toucher les billets « pour de vrai » ? Par plaisir ? Par choix ? Ou par liberté ? Vous serez peut-être bientôt suspect ! Sur le terrain, sa seule présence est un indice criminel. Policiers et gendarmes, lors des toutes premières minutes d'une perquisition, ne demandent qu'une chose : « Possédez-vous des armes, de la drogue et

1. Rapport annuel 2012 de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc), mai 2013.

2. Les procès-verbaux, pièces de procédures et expertises cités dans ce livre ont été consultés par les auteurs dans le cadre de leur profession de journalistes judiciaires chargés des affaires en cours. Les jugements, arrêts et décisions cités sont quant à eux des pièces publiques.

Cache Cash

de l'argent liquide ? » Plusieurs de nos interlocuteurs, par ailleurs, expliquent clairement que, à leurs yeux, un individu ordinaire vivant aujourd'hui en France n'a aucune raison d'avoir en poche plus de 200 euros en liquide. La France s'apprête d'ailleurs à diviser par trois le seuil autorisé de paiement en espèces, le faisant passer de 3 000 euros aujourd'hui à 1 000 euros demain¹. Le cash est un suspect à lui seul.

L'euro, sous toutes ses formes, connaît pourtant une expansion formidable, à la fois comme monnaie commune à dix-sept États du continent et comme moyen d'échange dans le monde entier.

Son insolent succès a pris la forme de la monumentale coupure de 500 euros, représentant la plus grande valeur dans le monde : jusqu'à six fois plus que le billet de 100 dollars américains – la plus grosse coupure aux États-Unis – et jusqu'à cinquante fois plus que le billet de 100 yuans – la plus grosse coupure en Chine. Seuls les Suisses ont encore en circulation un billet de 1 000 francs, soit un peu plus de 800 euros. Ce billet-phare, prisé dans le monde entier, est-il seulement le signe d'un succès économique et politique ou sa croissance dissimule-t-elle une victoire plus ambiguë ? Les coulisses du succès sont-elles si appréciables ? Peut-on s'interroger sur des effets pervers que personne n'avait anticipés à ce point ?

1. Cette orientation est annoncée par le Premier ministre, le 12 février 2012, à l'issue d'un Comité national contre la fraude.

Prologue

À lui seul, le billet de 500 euros illustre la dérive qui gangrène nos portefeuilles. Il est aujourd'hui un moyen de paiement qui se trouve quasiment exclusivement entre les mains de trafiquants de tout poil. Il ne sert même presque qu'à cela. Il y a du reste fort à parier que vous-même n'en avez jamais eu un entre les mains. Des autorités judiciaires ou policières ont en tout cas une religion sur le sujet : supprimer totalement cette coupure du paysage ne serait pas un mal. Il y a là un signe d'alerte suffisamment prononcé pour que l'on s'interroge.

Le choix de ne livrer dans notre enquête que des dossiers contenant de l'argent liquide n'empêche pas de s'inscrire dans le débat lancé en France à l'occasion de l'incroyable retour des « affaires ». À lui seul, le scandale Cahuzac a poussé le monde politique à une marche forcée vers la transparence, et imposé de louables mais irréalistes promesses en faveur d'une lutte absolue contre toutes les fraudes. L'opinion publique, tellement attachée à sa liberté et à la protection de sa vie privée, semble soudain prête à abolir toutes les barrières pour traquer le moindre faux pas qui aurait grevé le budget de l'État. Les élus se voient donc désormais contraints de tout déclarer de leurs patrimoines, revenus et relations. Le moindre euro doit être vérifié. Résultat, la tolérance des pratiques impliquant l'argent liquide est évidemment bouleversée par ce nouveau climat. Doit-on tout pénaliser en arguant que les temps ont changé et que des fraudes peu ou prou admises jusque-là sont dorénavant totalement intolérables ? Doit-on, au contraire, connaître un sursaut contre les tricheurs pour parvenir enfin à

Cache Cash

combler les déficits monumentaux qui nous menacent ? Le cash n'est-il pas le symbole d'un pays devenu impuissant à contrôler les flux financiers illégaux dans leur globalité ?

Le crime, comme le billet de banque, n'a jamais la valeur que l'on veut bien lui donner. Nous n'invitions à rien d'autre, à la lecture des récits présentés ici, qu'à mesurer votre propre seuil de tolérance face à l'utilisation du cash. Les affaires se suivent par ordre d'importance, de la plus petite à la plus grande.

Une autre précision s'impose : notre enquête s'est volontairement arrêtée là où les enquêtes judiciaires n'ont rien à faire. Il y avait peu d'intérêt journalistique à traquer les 30 euros de la baby-sitter, les 50 de la femme de ménage, les 100 du dépannage ou autres billets des marchés, brocantes ou étrennes, sinon à poursuivre un débat social déjà entamé ailleurs. Il apparaît, du reste, à la lecture des rapports et enquêtes publiés sur le sujet, qu'une bonne partie de ces petits arrangements est culturellement vouée à disparaître. Comme les traqueurs de l'argent sale, nous avons en conséquence fait le choix de nous arrêter sur les seules affaires de cash qui relèvent de la justice et non des histoires d'héritage ou de passions confidentielles révélant plutôt des secrets de familles. Cela nous évitera de nous retrouver dans de sales draps à devoir raconter autre chose que ce qui se passe dans les salles d'audience ou les cabinets des juges.

Les fraudes et aventures rassemblées ici sentent donc la poudre ou le soufre mais, paradoxalement, ne sont pas si loin de vous. Sortez les billets de vos

Prologue

portefeuilles, prenez-les dans vos mains, regardez-les attentivement, fermez les yeux et laissez-vous aller à imaginer leurs parcours. Imaginez-vous surtout que, en dépit de la multiplication des moyens de paiements électroniques, par carte ou même par contact, jamais autant l'argent liquide n'a progressé en France. Chaque année, 15 milliards d'euros sont retirés¹, rien qu'aux distributeurs automatiques. Le chiffre est en constante augmentation. Et il nourrit des histoires incroyables.

À nous de vous les faire découvrir.

1. Rapport d'activité 2011 du groupement des cartes bancaires.

Chapitre 1

LE VOL « SIMPLE »

*« Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier !
Justice, juste Ciel ! je suis perdu, je suis assassiné,
on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent.
Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ?
Où se cache-t-il ? Que ferai-je pour le trouver ?
Où courir ? Où ne pas courir ? »*

L'Avare, MOLIÈRE

Les billets de banque évoqués ce jour-là par le tribunal correctionnel de Niort étaient neufs, emballés dans de solides liasses. Personne ne sait ce qu'elles sont devenues aujourd'hui, sinon qu'elles se sont dispersées dans la nature. La première histoire de notre enquête se noue à l'été 2008 dans la préfecture des Deux-Sèvres, jolie et agréable cité, patrie des assurances. Tout devrait y être calme. Pourtant, la grogne monte chez Yves, client historique de la Société générale. L'affaire du trader Jérôme Kerviel est à son apogée. La crise financière, également.

Cache Cash

Seule la rémunération de ses placements est en berne. Sur un coup de tête, à 64 ans, l'ancien militaire – il était dans la cavalerie – décide l'impensable : quitter sa banque, fermer son compte et emporter ses économies chez lui.

Son compte d'épargne, ouvert en 1990, affichait 110 000 euros. « Mon conseiller m'a interrogé sur ma décision. Je peux vous dire que je ne l'ai pas félicité ! Tout était placé depuis vingt ans. J'ai récupéré mon capital, rien de plus. Je n'avais plus confiance¹ », nous raconte-t-il aujourd'hui, un peu dépité et encore sous le choc de cette période où la crise de 2008 faisait craindre des faillites de banques avec des remboursements de comptes limités², cette période où l'Islande sombrait et où les révélations sur l'absence de contrôle entourant le célèbre trader achevaient de rendre le tableau encore un peu plus fou.

Dans son agence de la place de la Brèche à Niort, Yves récupère son dû une semaine après avoir annoncé son départ. « Il fallait les prévenir, le temps qu'ils commandent la somme à la Banque de France », explique-t-il. Un matin, le voilà donc face à ses liasses de billets. Tous verts : il a réclamé des coupures de 100 euros. « Et on ne m'a pas donné tout ça au guichet ! J'ai été livré à la salle des coffres. Le tout, sanglé, protégé, constitué uniquement de billets neufs. » Drôle d'impression que d'avoir l'intégralité de son compte en banque en main. Cela faisait

1. Entretien avec l'un des auteurs, le 14 mai 2013.

2. En cas de faillite d'une banque, le fonds de garantie des dépôts ne rembourse les clients que jusqu'à 100 000 euros.

Le vol « simple »

tout de même 1 100 billets mais n'était pas aussi lourd qu'il l'avait imaginé. « Ça fait à peine une vingtaine de centimètres en tout. Comme un gros dictionnaire, en somme ! »

Le pactole demeure un an et demi dans l'appartement d'Yves. « Je n'avais pas caché ça dans un matelas mais dans un meuble, près du lit, nous précisait-il. Je ne vous donnerai pas le détail. C'était une planque pas si facile à trouver. Ma fille l'utilisait pour cacher ses cigarettes lorsqu'elle était encore à la maison. » Yves, on l'a compris, est assez bavard. Il commet l'imprudence de raconter son incroyable retrait à une amie qui elle-même en parle à une autre... « Si on peut plus se confier à une amie, alors... à qui le peut-on ? », interroge le retraité. Le 24 décembre 2010, en tout cas, Yves, de retour de vacances, constate que les 110 000 euros se sont volatilisés et il doit affronter au commissariat de Niort l'incrédulité du fonctionnaire de permanence. « Il m'a demandé si nous n'étions pas le 1^{er} avril », grince le plaignant.

Fait presque incroyable : les voleurs sont retrouvés en quelques mois et Yves leur fait face à l'automne 2011 au palais de justice de Niort¹ : Annie, 57 ans, et Wilfried, 45, reconnaissent les faits. Elle est au chômage. Lui, à la tête d'un restaurant en liquidation judiciaire. C'est elle qui a su, pour les billets, par ouï-dire. Elle s'est rapprochée d'Yves, manifestement pour en savoir plus sur la planque précise, alors que son complice s'est chargé de réaliser un double des

1. Jugement du tribunal correctionnel de Niort, 18 octobre 2011.

Cache Cash

clés. Et tous deux sont revenus pendant les vacances du retraité. Ils ont partagé en deux parts égales. Elle a acheté une voiture, une Toyota Yaris. Il dit avoir épongé les dettes du restaurant.

Six mois de prison sont requis à leur rencontre par le parquet. Annie est finalement condamnée par le tribunal correctionnel à quatre mois avec sursis et son coprévenu à la même peine, avec une mise à l'épreuve de dix-huit mois. Tous deux sont également condamnés à rembourser solidairement les 110 000 euros¹. Mais le militaire retraité n'en a pas encore vu la couleur : « Je n'ai rien récupéré. Ils sont insolvable. » Et Yves est toujours client de l'agence Société générale de la place de la Brèche. Il n'y possède cependant plus qu'un compte courant.

Au Chesnay, dans les Yvelines, Michel n'a lui non plus rien récupéré de ses économies. Quelques semaines après Yves – et sans s'être concerté avec lui –, cet agent immobilier de 82 ans décide à son tour de retirer tous ses deniers de son établissement bancaire². C'est en octobre 2008. Sa banque, Fortis, est en faillite en Belgique. Comme client français, il demande donc à récupérer son argent. En deux fois à raison de 600 000 euros en liquide par retrait. Il explique par une « gentille lettre » que la banque a perdu sa confiance puis il entrepose dans le coffre

1. Jugement du tribunal correctionnel de Niort, 18 octobre 2011.

2. « Il retire 1,3 million d'euros à la banque et se fait voler », *Le Parisien*, 14 novembre 2008.

Le vol « simple »

de son agence immobilière son 1,2 million d'euros, en plus des 100 000 euros qui s'y trouvent déjà. Durant le pont du 11 novembre, des voleurs – là encore bien renseignés – parviennent à entrer grâce à une télécommande d'accès de l'établissement et tirent le coffre jusqu'à une voiture placée le long d'une porte. « J'ai tout perdu. Les assurances ne remboursent pas les pertes ou les vols d'argent liquide. Mais je tiens le coup, j'en ai vu d'autres », philosophe le malheureux propriétaire.

Inspirées par la défiance envers les banques, par la panique après la crise de 2008 et peut-être même par la médiatique opération Bankrun¹ soutenue par Éric Cantona en 2010, les initiatives héroïques d'Yves et de Michel auraient tout pour séduire les nostalgiques du bas de laine traditionnel. Les amoureux du bon vieux cash, les irréductibles du billet que l'on peut toucher, palper, sentir, respirer et garder tout près de soi, même en cas de faillite, de guerre ou d'exode auraient toutes les raisons d'approuver les deux déserteurs des banques. Mais, comme leurs histoires sont au fond assez cruelles, on peine à imaginer que le stockage de sa fortune à domicile soit une idée sérieuse face à la fragilité supposée de notre système bancaire.

En France, la thésaurisation en billets est en tout cas une réalité aussi économique qu'historique, presque sentimentale. Chacun d'entre nous sait que l'argent liquide peut se conserver dans mille autres

1. Littéralement : « fuite hors des banques ».

Cache Cash

endroits que les banques. Vous trouverez bien dans vos familles l'histoire d'une vieille grand-mère qui les cachait dans des bocaux de confiture, d'un oncle qui les planquait dans des boîtes à sel ou dans toute autre cachette improbable, sans compter les inévitables bas de laine. Dix ans après le passage à l'euro, en 2010, près de 4 milliards de francs en billets dormaient encore dans des réserves inconnues des familles françaises¹. Ces histoires-là excitent. Elles alimentent les légendes familiales : peut-être a-t-on trouvé des billets insoupçonnés entre deux piles de draps avant de se les partager avec la joie discrète d'économiser des droits de succession ? Peut-être est-on encore convaincu que l'aïeul gardait bien un magot mais soupçonne-t-on une main anonyme de l'avoir découvert avant les autres et d'avoir tout gardé pour elle ? Peut-être encore est-on tombé des nues en découvrant chez un misérable vieillard une fortune insoupçonnée ? Histoires fréquentes, dit-on sur le ton de l'évidence. Une sorte de tradition orale. Mais peu de ces anecdotes sont attestées au point d'avoir fait l'objet d'un constat d'huissier.

C'est pourtant arrivé en Dordogne. Dans le petit village de Saint-Martin-de-Ribérac, en 2012, après la mort de Jean-Bernard, 83 ans, célibataire sans enfants toujours habillé en guêtres. Sa petite maison est visitée par un huissier, pour évaluation². Le maire de la

1. Rapport annuel de la banque de France, 2010.

2. « Dordogne : on a trouvé 100 000 euros chez le défunt alors qu'il vivait dans la misère », *Sud-Ouest*, 15 mai 2012.

Le vol « simple »

commune l'accompagne. Le vieil homme souffrait du syndrome de Diogène, ce trouble du comportement qui conduit à vivre au milieu de ses déchets. Pas d'ami, plus de femme de ménage, pas même de parents lointains. Personne ne le visitait plus. À l'intérieur, des poubelles sont entassées. La crasse suinte. L'air manque. Mais en plusieurs endroits assez accessibles sont cachés des tas de liasses de billets de banque et même de louis d'or. C'est d'abord à l'intérieur du réfrigérateur qu'on les retrouve. Au total, il y en a pour 100 000 euros. Les fonds, inventoriés, seront, comme la maison, reversés à une association de recherche médicale. C'était le souhait du défunt.

Ces histoires en noir et blanc ont le charme des contes pour enfants. Elles ont un goût délicieux mais désuet. Et deviennent rares. Ou on ne les croit plus. La découverte d'argent liquide est même devenue un élément suspect à lui seul. Le cash sent le soufre à un tel point qu'il salit tout : on en vient même à douter des belles histoires de trésors.

Celle par exemple de cet habitant de Mérignac, près de Bordeaux, qui, s'installant dans la villa qu'il vient d'acquérir dans un lotissement près de la rocade, se lance dans des travaux de terrassement de son jardin. À quelques centimètres de profondeur, surprise : un sac dont dépassent des billets de banque¹. Des coupures de 50, 100 et 500 euros. Au total, il compte 165 000 euros ! Les billets sont humides. Il faut les sécher mais, une fois qu'ils le sont, il tente sa chance

1. « 165 000 euros découverts enterrés dans un jardin à Mérignac », *Sud-Ouest*, 26 mai 2010.

Cache Cash

à Auchan-Mériadeck, l'un des grands centres commerciaux de Bordeaux. À la caisse, le billet de 100 est pâle, sale, suspect. La sécurité est alertée, bientôt la police mais aussi la Banque de France. Cette dernière ne trouve rien à redire à l'authenticité des coupures. Les enquêteurs, en revanche, font raconter au client ses travaux miraculeux et la police judiciaire de Bordeaux réalise en quelques jours que l'ancien propriétaire de la villa de Mérignac est peut-être la clé de l'énigme. L'homme qui vivait auparavant à cette adresse est Amar, père de famille de quatre enfants, âgé de 37 ans et sans emploi. Il a été tué quatre ans auparavant devant chez lui, mystérieusement. Et était inconnu des services de police. Après la découverte du trésor, le dossier est donc rouvert. La provenance des billets est présumée sulfureuse mais en aucun cas prouvée... La somme, en attendant, est saisie par la justice. Belle bataille en perspective au moment de sa restitution.

Pour les magots miraculeusement retrouvés, la loi est précise : « La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds. Si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. » Il s'agit de l'article 716 du Code civil, texte bien connu des chasseurs de trésors. Mais encore faut-il que le trésor ait toujours une valeur réelle et, en l'occurrence, le cash échappe aux règles ordinaires. Nous aurons l'occasion de le voir plusieurs fois dans ce livre : le billet de banque qui est entre vos doigts ne vaut rien en lui-même. Qu'on

Le vol « simple »

y lise le chiffre de 500 ou de 5 euros, ce torchon de papier spécial, finement ouvragé et parsemé de signes de sécurité et de figures historiques et symboliques, n'a que la valeur que vous acceptez de lui donner et que les institutions lui ont garantie.

Yannick et Abdel en savent quelque chose. Tous deux entrepreneurs à Mulhouse, ils se lancent en 2012 dans la réfection d'un ancien hôtel. Stupeur en enlevant la moquette derrière l'ex-comptoir : sous le parquet, dort un petit carton avec 100 000 francs en coupures de 500 et 200 ainsi qu'un petit carnet détaillant la comptabilité. Les liasses de ces bons vieux francs sont rassemblées patiemment. Les deux hommes filent à la Banque de France pour savoir s'il est encore possible de les changer en euros. Hélas ! Les « Pascal » et les « Montesquieu » ne sont plus acceptés depuis quatre ans. Il ne leur reste qu'une belle histoire à raconter¹ et les billets de collection en guise de fortune démonétisée, surannée, vraisemblable subsistance d'une double comptabilité qui n'aura servi à personne.

À l'avenir, trouvera-t-on encore des trésors en billets de banque sans que l'on puisse aussitôt penser fraude fiscale, blanchiment d'argent de la drogue ou cagnotte illégale ? On peut en douter. Le simple fait de détenir du cash est en passe de marquer une volonté de dissimuler quelque chose. Et, à force de transparence, les délits s'élargissent au point d'atteindre la morale.

1. *L'Alsace*, 1^{er} mars 2013.

Cache Cash

Voilà ce que racontait récemment le responsable de Tracfin¹, le service français de traque du blanchiment : « Il est toujours possible d'enquêter sur les flux financiers mais on ne peut guère se focaliser sur des mouvements de quelques milliers d'euros, même réguliers, car on n'arrivera jamais à démontrer qu'ils sont le produit d'un trafic de drogue. Et les clients ont parfois leurs raisons de ne pas être totalement transparents. Pour l'anecdote, lorsque le dispositif anti-blanchiment a été mis en œuvre, un certain nombre de déclarations adressées par les établissements bancaires ont pu procéder d'une mauvaise interprétation d'opérations faites par une certaine clientèle – souvent des hommes d'environ 40 ans – dont la vie sentimentale se compliquait et qui s'efforçaient de la dissimuler à leur épouse légitime : les opérations suspectes aux yeux des banquiers se multipliaient alors que les individus étaient parfaitement honnêtes². » Il fallut donc faire un tri, entre ce qui relève de la loi et ce qui ne la regarde pas.

1. Tracfin, créé en 1990, est un service à compétence nationale rattaché au ministère du Budget. Il a pour mission de lutter contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Il reçoit 25 000 signalements de soupçon par an, notamment de la part des banques.

2. Audition de Jean-Baptiste Carpentier devant la commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale, le 13 mars 2013.

Chapitre 2

LE TRAVAIL DISSIMULÉ

« L'homme sortit de sa poche et derrière une grande bourse en cuir, en défit les cordons et l'ouvrit. Elle était lourde d'argent et de billets crasseux. — Ça peut avoir l'air drôle d'être si près de ses sous, dit-il en manière d'excuse. Nous avons mille milles à faire et nous ne savons pas si nous pourrons les faire. »

Les Raisins de la colère, John STEINBECK

Personne n'a réellement eu le temps de se demander où il avait glissé les billets de sa paye quotidienne. Ce mercredi d'automne, à 16 h 20, la police est appelée : un accident vient de se produire sur un chantier au 16 rue de la Michodière, à Paris. Deux ouvriers sont au sol, assommés et recouverts des gravats de briques et de plâtre qui viennent de tomber d'une hauteur de cinq étages. Le premier, Sébastien A., est très grièvement blessé au fémur. Le second, Sorin B., a été touché à la tête. Traumatisme crânien majeur : il ne survivra pas.

L'enquête est aussi rapide que les faits sont simples : sur cet important chantier de rénovation d'immeuble du quartier proche de l'Opéra où se mêlent bureaux et commerces, les deux hommes étaient chargés d'évacuer les décombres. Une goutte, accrochée à la façade, permettait de faire descendre le tout vers une benne en contrebas. Lorsque l'énorme tuyau s'est bouché, les deux ouvriers ont tenté de le bouger pour qu'il se vide. C'est à cet instant que tout le dispositif s'est décroché, déversant sur eux dans un fracas énorme les gravats jusque-là paralysés¹. Un drame pour l'ensemble du chantier. La mort de Sorin B. est l'occasion de mettre le nez dans les coulisses d'un système fort courant et constitué d'un savant mélange de vrais contrats, de véritables salariés mais aussi d'ouvriers pas ou peu déclarés et de billets de banque discrets pour les payer.

Rue de la Michodière, au moment de l'accident, le chantier de l'immeuble se déroule depuis quatre mois. Tout à refaire. Un beau projet au bout du compte. Une société de travaux a été désignée comme entreprise générale. Mais, comme c'est souvent le cas, une société de sous-traitance est intégralement chargée du site et y dépêche, selon les jours, entre dix et quarante salariés, tous sous contrat. Encore au cran suivant, l'entreprise de sous-traitance a délégué à une modeste société baptisée uniquement de deux initiales – M.C. – toute la partie concernant la protection du chantier et le ferrailage. La petite M.C. a

1. Jugement de la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, le 5 juillet 2012.

N° d'édition : L.01ELKN000450.N001
Dépôt légal : septembre 2013